

PRAYERS

A petition was presented by the honourable Member for Nickel Belt (Mr. Rodriguez).

Pursuant to Standing Order 60(2), Mr. MacEachen, a Member of the Queen's Privy Council, designated Friday, October 22, 1976, for the consideration of a Ways and Means Motion to amend the Customs Tariff (Sessional Paper No. 302-1/311), laid upon the Table, Wednesday, October 13, 1976.

Mr. Blais for Mr. Whelan, seconded by Mr. Roberts, by leave of the House, introduced Bill C-2, An Act to facilitate the making of advance payments for crops, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62 (2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and amounts and, for the purposes set out in a measure entitled "An Act to facilitate the making of advance payments for crops".

Mr. Blais for Mr. Macdonald (Rosedale), seconded by Mr. Roberts, by leave of the House, introduced Bill C-3, An Act to amend the Canada Deposit Insurance Corporation Act, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62 (2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the Canada Deposit Insurance Corporation Act".

Mr. Fox for Gillespie, seconded by Mr. Blais, by leave of the House, introduced Bill C-4, An Act to amend the Canada Lands Surveys Act, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62 (2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out

PRIÈRE

L'honorable député de Nickel Belt (M. Rodriguez) présente une pétition.

En conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 60 du Règlement, M. MacEachen, membre du Conseil privé de la Reine, désigne le vendredi 22 octobre 1976 pour l'étude d'une motion des voies et moyens modifiant le Tarif des douanes (document parlementaire n° 302-1/311), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre le mercredi 13 octobre 1976.

M. Blais, au nom de M. Whelan, appuyé par M. Roberts, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-2, Loi pour faciliter le paiement par anticipation des récoltes, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière, selon les montants prescrits et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi pour faciliter le paiement par anticipation des récoltes».

M. Blais, au nom de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. Roberts, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-3, Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada».

M. Fox, au nom de M. Gillespie, appuyé par M. Blais, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-4, Loi modifiant la Loi sur l'arpentage des terres du Canada, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une